



Renouvellement de bail d'une exploitation de bar en bar à chicha

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 31 janvier 2013

J'ai fait un bail de 3, 6, et 9 ans pour restaurant, bar. Maintenant mon locataire fait presque uniquement une exploitation de bar à chicha sans m'avoir prévenu.

Son bail arrive en renouvellement,

merci

Réponse :

Notre association n'a pas la compétence en matière de gestion des baux commerciaux et des obligations entre le loueur et le locataire. Néanmoins, nous joignons à notre réponse [une fiche pratique](#) concernant les baux commerciaux.

Nous pouvons aussi vous conseiller de vous rendre sur notre site et de parcourir [notre documentation sur la chicha](#).